

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Comme vous avez pu le constater, depuis le début de l'année 2006 nous avons changé de camion de collecte des déchets ménagers. Avec le nouveau contrat, ce sont en effet deux camions neufs qui ont été mis en service par l'entreprise SITA Centre Ouest chargée de l'exécution de ce service. Ce renouvellement de contrat a également été l'occasion de revoir les circuits de collecte, c'est pourquoi certains d'entre nous ont pu constater un changement dans l'heure de ramassage.



Le bilan des six premières années est positif puisque les quantités de déchets recyclés n'ont cessé d'augmenter sur cette période. Ce sont en tout 1 355 tonnes d'emballages, 1 422 tonnes de journaux – magazines et 2 950 tonnes de verre qui ont été collectées en vue de leur recyclage.

Par exemple le verre ainsi recyclé, représente à lui seul une économie de 2 000 tonnes de sable, 160 m³ d'eau et l'équivalent de la consommation annuelle en énergie de 313 personnes. Une fois recyclé cela équivaut à environ 9 millions de bouteilles de 75 cl.

Pendant les six prochaines années, le challenge est de faire progresser le taux de recyclage au mieux tout en conservant un coût raisonnable.

La commission environnement.



«Mieux consommer, c'est moins gaspiller»

PLEIN DE SACS ET SACS PLEINS

Les sacs jaunes pour le tri des emballages ménagers recyclables (bouteilles plastiques, emballages cartons, boîtes de conserve, canettes de boisson...) qui vous sont fournis gratuitement en mairie vous sont indirectement re-facturés par le biais de votre redevance. Nous vous demandons donc de bien écraser les emballages avant de les déposer dans votre sac et de ne présenter le sac à la collecte qu'une fois qu'il est plein. Ce seront autant de sacs en moins à acheter ! Merci pour notre environnement et pour la maîtrise de nos dépenses.



Les 10 règles de L'ÉCO-CONSOMMATEUR

Lors de mes achats

- 1 - Pour transporter mes courses, j'évite les sacs jetables en plastique. Je privilégie un contenant réutilisable : cabas, panier, chariot à roulettes, sac plastique réutilisable...
- 2 - J'opte pour des produits alimentaires à la coupe ou en vrac (viande, fromage, fruits et légumes...). De plus ils sont souvent moins chers que les produits pré-emballés.
- 3 - Je privilégie les formats économiques ou familiaux, surtout si j'ai des enfants ou quand les dates de conservation sont longues.
La quantité d'emballages est moindre pour une même quantité de produit.
- 4 - Entre deux produits comparables, je privilégie celui qui est proposé dans un emballage recyclable.
- 5 - Je choisis de préférence les produits disponibles en formule concentrée, en respectant les dosages recommandés pour les produits d'entretien.



6 - Je consomme l'eau du robinet plutôt que l'eau en bouteilles.
Elle produit zéro bouteille, donc zéro déchet et coûte beaucoup moins cher.

7 - J'évite les produits jetables (lingettes, gobelets, etc...).
je leurs préfère les produits réutilisables.

8 - J'utilise mon droit de refuser les courriers publicitaires anonymes.
Il suffit d'indiquer sur ma boîte aux lettres mon souhait de ne plus les recevoir.

9 - Je participe aux actions caritatives.
En donnant objets, vêtements, équipements électroménagers, etc., je fais une bonne action et je diminue d'autant mes déchets.
En plus, bien souvent, ces associations viennent enlever mon gros électroménager à domicile.

10 - Bien sûr je continue à pratiquer le tri des emballages ménagers en vue de leur recyclage.
Je peux même réfléchir à une action de recyclage à mettre en place dans mon milieu professionnel.



STOP PUB et uniquement la pub...

Depuis 2004, et le lancement des autocollants « STOP PUB » par le Ministère de l'écologie et du développement durable, de nombreuses autres opérations ont été menées. Aujourd'hui plus de 5% des français ont déjà indiqué sur leur boîte aux lettres leur souhait de ne pas recevoir d'imprimés sans adresse.

Nos boîtes aux lettres se trouvent souvent remplies par des prospectus, des publicités, ou des journaux gratuits. Ces courriers non adressés correspondent en moyenne chaque année à 40 kg par foyer.

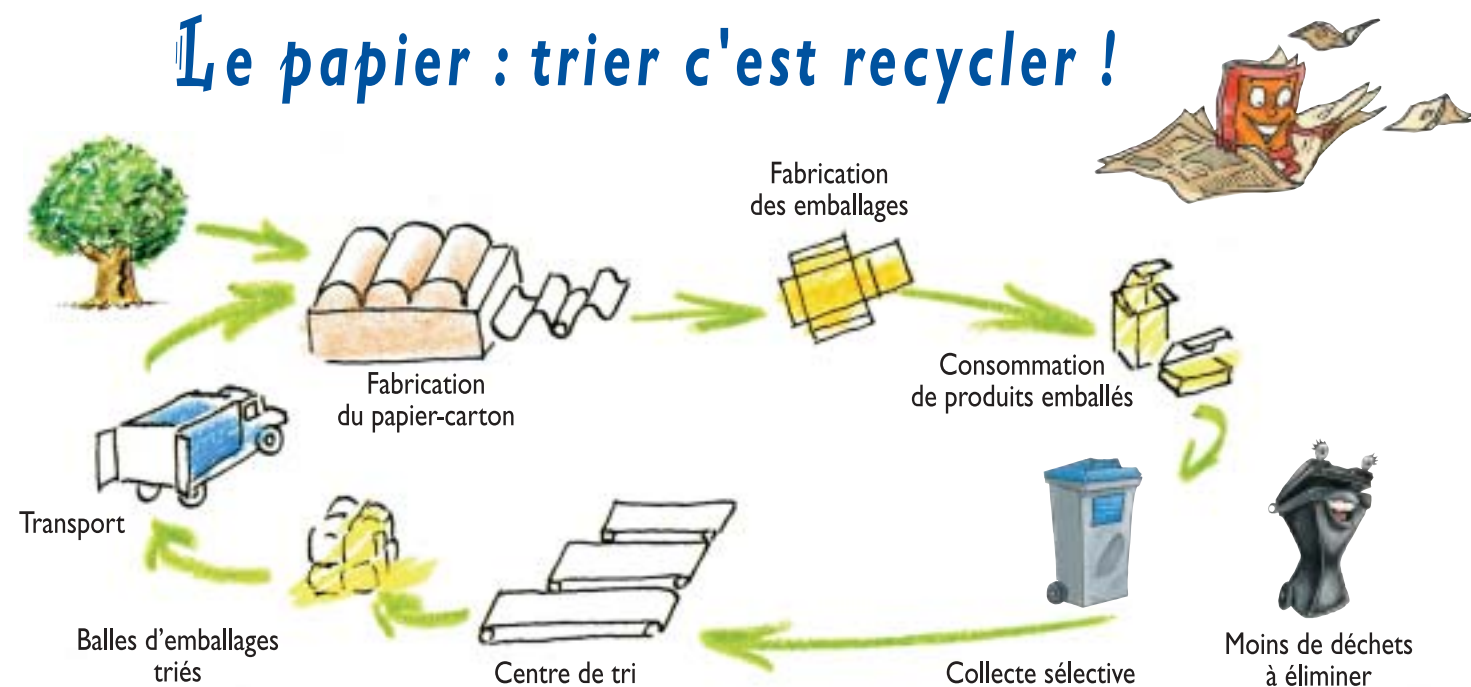


Les publicités des grandes surfaces représentent 58% de ces quantités, les journaux gratuits d'annonces 18%, le commerce local 14%, le reste correspond aux services et aux publications des collectivités locales.

Pour ceux qui ne lisent pas les imprimés non adressés, et désirent ne plus les recevoir dans leur boîte, il est possible d'apposer sur sa boîte aux lettres un autocollant ou une étiquette, mentionnant le refus de recevoir ces imprimés. Malheureusement les documents d'information publiés par la Communauté de communes, et plus généralement par les collectivités (mairies, Conseil Général...) sont distribués par les mêmes circuits que ces publicités. Le fait d'apposer un autocollant peut donc vous priver de cette information publique.

Pour pallier à ce problème, nous vous proposons donc de décoller l'autocollant ci-dessus et de l'apposer sur votre boîte aux lettres.

Le papier : trier c'est recycler !



Le recyclage en chiffres : les 1 422 tonnes de journaux - revues - magazines recyclés ces cinq dernières années équivalent à 3 711 tonnes de bois économisé soit environ 85 000 m³ d'emballages qui, une fois recyclés, pourront donner 6,4 millions de boîtes à chaussures.

À la maison

Horaires des déchetteries communautaires

• Saint Antoine du Rocher :


Fermé les jours fériés	Du 1 ^{er} avril au 31 octobre		Du 1 ^{er} novembre au 31 mars	
	matin	après-midi	matin	après-midi
Lundi	Fermé	14h00 - 19h00	Fermé	13h00 - 17h30
Mardi	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé
Mercredi	9h00 - 12h00	14h00 - 18h00	9h00 - 12h30	14h00 - 17h30
Jeudi	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé
Vendredi	9h00 - 12h00	14h00 - 18h00	9h00 - 12h30	14h00 - 17h30
Samedi	9h00 - 12h00	14h00 - 19h00	9h00 - 12h00	14h00 - 17h30

 Haute fréquentation (Les périodes de haute fréquentation vous sont données à titre indicatif pour vous faciliter l'accès à la déchetterie.)

 La déchetterie est située au Nord de St Antoine-du-Rocher, sur la route Semblançay / Rouziers de Touraine. Accès aux habitants de la Communauté de Communes de Gâtine et Choisilles sur présentation obligatoire de votre carte au gardien. Un doute, un renseignement... 2 numéros à retenir : Déchetterie : 02 47 56 56 65 • Service environnement : 02 47 29 81 01

• Pernay :

Fermé les jours fériés	Horaires	
	matin	après-midi
Lundi	8h00 - 12h00	14h00 - 18h00
Mardi	Fermé	Fermé
Mercredi	Fermé	14h00 - 18h00
Jeudi	Fermé	Fermé
Vendredi	Fermé	Fermé
Samedi	9h00 - 17h00	

 La déchetterie est située au Sud-Est de Pernay, sur la route de Luynes.

Accès aux habitants de Pernay et Saint Roch sur présentation obligatoire de votre carte au gardien.



Le Chêne Baudet • 37360 St Antoine du Rocher
Tél. 02 47 29 81 01

www.gatine-choisilles.org • E-mail : environnement-cgc@wanadoo.fr



Des questions / Des suggestions



N'hésitez pas à nous faire parvenir vos questions, suggestions ou remarques sur la collecte, le tri et le traitement de vos déchets ménagers avec vos noms, prénoms et coordonnées à l'adresse indiquée ci-dessus.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

NOM Prénom

Adresse

Commune

Téléphone